Composteur Sicoval

Le compostage des résidus organiques

Dans le jardin, en entreprise ou au pied de votre immeuble : compostez en toute saison tout en réduisant vos déchets. Vous obtiendrez un terreau de qualité pour vos plantations ou celles de votre résidence.

En lien avec sa politique de réduction et de valorisation des déchets, **le Sicoval propose à la vente des composteurs individuels** depuis de nombreuses années. **Il accompagne également l'installation de composteurs partagés** sur les espaces collectifs (résidences, immeubles, quartiers, restaurants scolaires…).

Décomposition naturelle des résidus organiques, le compostage transforme les matières en compost. Ce processus doit être régulièrement alimenté, même en hiver, afin de maintenir les micro-organismes en activité.

Pratiqué sur place, donc sans transport, le compostage est la solution idéale pour les usagers et pour l'environnement.

Que peut-on composter ?

Des résidus de cuisine et de jardin, d'origine végétale uniquement.

Comment commander son composteur ?

Plus esthétique qu'un compostage à l'air libre, le composteur fermé vous permet de réduire l'encombrement au sol, de conserver l'endroit propre et d'accélérer la fermentation. Le Sicoval participe au financement de cette opération réservée aux habitants des 36 communes du territoire.

Composition du kit :

* Un composteur : plusieurs tailles proposées (ci-dessous),

* un guide compostage : méthode et informations utiles,
* un bio-seau : pour le stockage des déchets de cuisine.

Le bio-seau est remis gratuitement pour l'achat d'un composteur – chaque bio-seau supplémentaire est à commander séparément et sera facturé 2,51 € l'unité*.

https://www.sicoval.fr/habiter/gerer-et-reduire-ses-dechets/le-recyclage-et-la-valorisation/le-compostage-des-residus-organiques/

https://www.monservicedechets.com/fr/Sicoval/Particulier/Faire-une-demande/Commander-un-composteur